

## FO SIGNE L'ACCORD SUR LA SOUS-TRAITANCE SOCIALEMENT RESPONSABLE A ERDF

*En 2009, La Fédération FO Énergie et Mines a déjà été signataire de l'accord portant sur la Responsabilité Sociale du groupe EDF. Notre organisation syndicale s'est donc pleinement inscrite dans la négociation de cet accord de sous-traitance d'ERDF.*

FO Energie et Mines attire l'attention, en particulier, sur :

- **L'importance du management** dans les différentes démarches.
- **La formation** permettant de sensibiliser tous les acteurs externes et internes.
- **La prise en compte des salariés handicapés** à travers les entreprises du secteur protégé.
- **Les conditions de travail** et la transparence liée aux accidents de travail.
- **L'association des acteurs internes** dans la politique industrielle.
- **Le critère prix qui ne sera pas prédominant** dans le choix des entreprises.
- **La volonté d'intégrer des entreprises locales, régionales et nationales.**

Dans cet accord, nous notons avec satisfaction l'intégration de la dimension sociale, des conditions de travail, de santé et de sécurité. Toutefois, nous souhaitons limiter par cet accord les impacts sociaux et environnementaux négatifs des entreprises retenues.

En conclusion, FO Énergie et Mines espère que cet accord ne se limitera pas à un simple guide de bonnes pratiques, de charte éthique, sans réelle possibilité d'impulsion et de contrôle donnée aux représentants des OS.

Pour FO Energie et Mines, cet accord doit être un levier permettant d'influencer l'entreprise ERDF en matière de politique industrielle.

FO Energie et Mines restera vigilante dans le comité national de suivi, les groupes régionaux, pour le suivi de cet accord.

Election Conseil d'administration de GrDF  
**Du 6 au 10 Février 2012**